



octobre

2019, n°31

Dans ce numéro :

| | |
|----------------------------------|-------|
| Gestion des cimetières | 2-3 |
| Isolation/habitat | 4-5 |
| La mairie vous informe | 6-8 |
| L'Action sociale Fête de Noël | 7 |
| L'Abbaye de Beaulieu | 9-10 |
| Le coin des associations | 11-15 |



*Colchiques dans
les près
fleurissent...
c'est
la fin de l'été.*

Le mot du Maire

Bonjour à toutes
et à tous,

J'espère que vous
avez passé un bel et
agréable été.

Après des journées
très éprouvantes par
leurs pics de chaleur ra-
rement égalés, la pério-
de des congés est allée
bien trop vite, l'autom-
ne est déjà là.

Nous avons passé
deux mois de fêtes de
village en fêtes de villa-
ge et il nous reste le
souvenir joyeux de ces
moments festifs. Il est
grand temps maintenant
de se remettre (tant soit
peu que l'on se soit arrê-
té) au travail.

Merci à tous ceux qui
ont donné de leur temps
et de leur énergie pour
animer notre commune
tout au long de cette sai-
son estivale pour en fai-
re un lieu convivial et

accueillant, toujours
dans le souci du bien vi-
vre ensemble, et où il
fait bon se retrouver.

L'équipe du Conseil
municipal et moi-même
remercions particulière-
ment les voisins, amis,
parfois juste résidents
de passage qui ont,
pendant ces jours de
chaleur intense, pris
soin par des gestes soli-
daires, de leur voisin
âgé et fragilisé.

Comme à son habitu-
de l'équipe municipale
et moi-même nous mo-
bilisons pour préserver
ce rôle de proximité et
d'écoute que constitue
la Commune et que vos
élus ont à cœur d'ac-
complir.

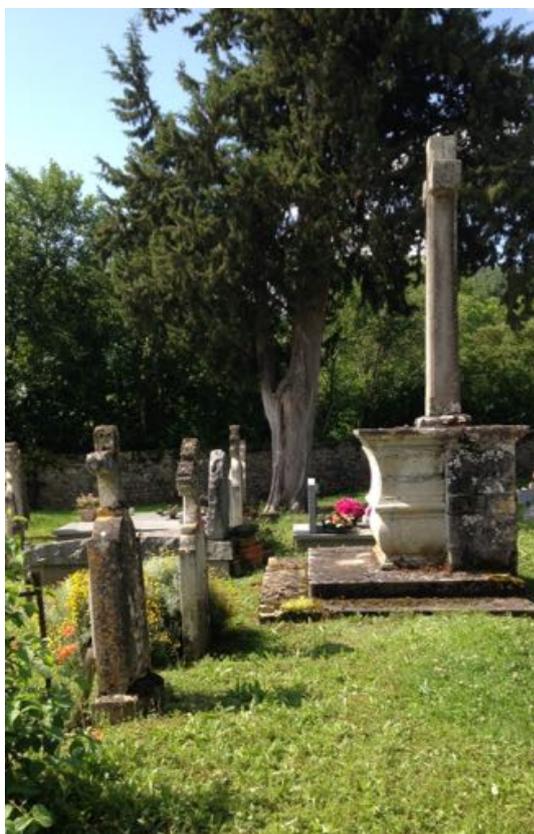
Je vous souhaite une
bonne rentrée.

Votre Maire,

Cécile LAFON

Gestion des cimetières

Reprise de sépultures en terrain commun.



Dans le cadre de la restructuration des cimetières de Ginals et leur mise en conformité, la Mairie de Ginals met en place une démarche de régularisation avant une procédure de reprise des sépultures sans concessions relevant du régime du Terrain commun :

Il se peut que certaines inhumations aient été effectuées sans que les familles ou ayants droit ne soient titulaires d'une concession (concession attribuée moyennant le paiement d'une redevance dont le prix est fixé par le Conseil Municipal) dans un des cimetières de la Commune. Ces tombes relèvent donc du régime des sépultures en TERRAIN COMMUN.

Conformément à la législation en vigueur, les inhumations en Terrain commun (anciennement appelé de façon inadaptée fosse commune) sont effectuées dans des emplacements mis **GRATUITEMENT** à la disposition des familles, pour une durée ne pouvant **généralement excéder CINQ ANS** dès lors que le Conseil municipal n'en décide autrement par Arrêté d'un règlement intérieur du cimetière ; dans tous les cas ces tombes n'ont pas vocation à recevoir plusieurs défunts de la même famille. En conséquence la gratuité de l'occupation de ces emplacements n'empêche aucun droit pour les familles ni d'en réclamer la prolongation d'occupation au-delà de la période réglementaire.

Passé ce délai réglementaire, la Commune est en droit de procéder à la reprise de ces sépultures établies en Terrain commun, évitant ainsi d'avoir recours à un agrandissement du cimetière ce qui n'est pas toujours réalisable.

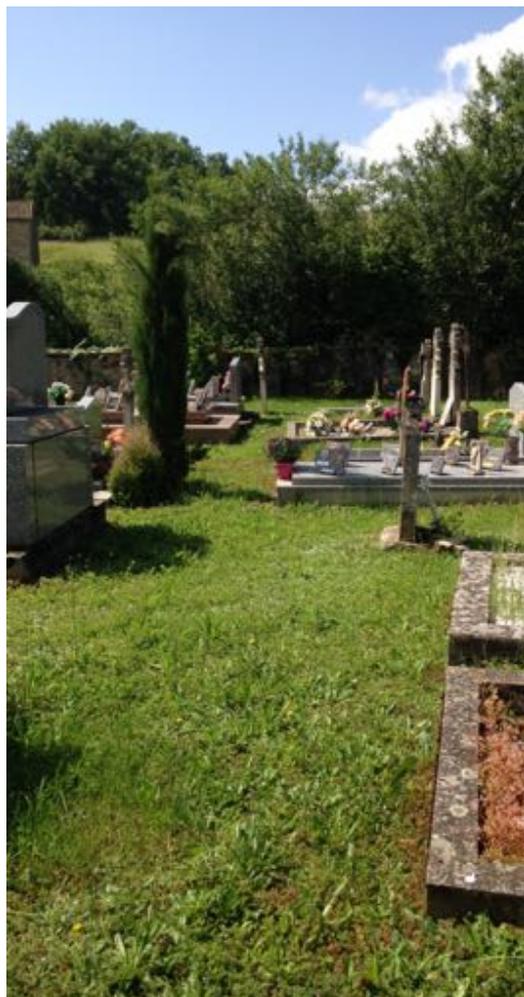
En effet seule la concession permet à chacun de bénéficier d'un droit « privatif » d'occupation et de jouissance d'une parcelle de terrain dans le cimetière.

En conséquence et suite au constat rendu lors de la restructuration des cimetières, le Conseil municipal soucieux de concilier l'intérêt et la sensibilité des familles avec les obligations légales a décidé la reprise des emplacements relevant du régime des sépultures en Terrain Commun, d'accorder un délai **jusqu'au 15 janvier 2020**, aux familles concernées afin de leur permettre de se faire connaître en Mairie et de prendre toutes les dispositions qu'elles jugeraient utiles concernant leur(s) défunt(s).

Au terme de ce délai, la Commune mettra en place la procédure de reprise des sépultures, les restes seront réinhumés, avec toute la décence et le respect requis dans la sépulture Communale spécialement aménagée et désignée « OSSUAIRE COMMUNAL ».

À l'entrée du cimetière de Boulbène sera affiché prochainement le plan avec les numéros des sépultures qui pourraient faire l'objet de la procédure de reprise, afin que, lors des visites rendues à la Toussaint, la diffusion de l'information soit la plus large possible. La communication à la Mairie de tout renseignement qui peut nous être donné au sujet des défunts inhumés dans ces sépultures est une démarche citoyenne et humaine fondamentale pour nous permettre, de mener à bien cette action. Notre Commune pourra au terme de ce programme se prévaloir de cimetières à la fois conformes à la législation, à la hauteur du respect dû aux défunts et à la valeur patrimoniale et historique de ces sites.

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette démarche et votre participation active dans le recueil de renseignements indispensables pour mener à bien cette mission.



Un alignement « compliqué »

Le Maire

Cécile LAFON.

Isoler vos combles à 1 €???



Vous êtes harcelés par:

- du courrier très « officiel » :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- avec ce logo, utilisé par tous les ministères, ce qui rassure!
- cette lettre, vous est envoyée, soi-disant, par le service d'informations et des relations publiques du Ministère de l'écologie et de l'environnement...
- elle vous informe de l'existence d'un programme isolation des combles à 1€ créé par le ministère de l'écologie (ce qui n'est pas faux mais soumis à conditions)
- enfin elle vous explique que le financement des travaux sera pris en charge par les pollueurs et donc que cela ne vous coûtera réellement que 1€, etc. L'argumentation est bien ficelée et on peut se laisser piéger.

- des appels téléphoniques répétés de la part, soi-disant, du Conseil Départemental pour vérifier votre éligibilité à l'isolation de vos combles pour 1€... **Sachez que tout ceci n'est que du démarchage commercial au profit de groupes privés.**

RÈGLES DE BASE POUR ÉVITER LES ARNAQUES :

- ¥ Ne jamais donner suite à un démarchage téléphonique.
- ¥ Si c'est trop tard, exiger un devis détaillé avant les travaux, même si ça ne coûte qu'un seul euro.
- ¥ Ne rien signer sans avis éclairé.

Afin d'éviter de vous faire arnaquer (travaux mal faits, reste du sur la facture...) il existe :

Un organisme officiel, proche de chez vous: le service Habitat du PETR du Pays Midi-Quercy, qui peut vous aider gratuitement et sans parti pris au niveau administratif (pour le montage d'un dossier) et au niveau technique (conseils pertinents pour l'amélioration à apporter à votre logement et carnet d'adresse de professionnels locaux reconnus garant de l'environnement pour le sérieux du travail accompli)

Pour contacter :

Service Habitat du PETR du Pays Midi-Quercy
05.63.67.74.95 / 06.79.90.75.83

et auprès de M. Thierry Déjean
lors de ses permanence en mairies.

Mr Déjean ne tient pas une permanence dans les 49 communes du Pays midi-Quercy et en particulier pas à Ginals. Mais vous pouvez prendre un rendez-vous dans une des mairies proches de votre domicile à savoir:

| | | |
|-------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Jeudi 7 Novembre | 9h à 12h PARISOT | 14h à 17h St ANTONIN |
| Merc 13 Novembre | 9h à 12h VAREN | 14h à 17h CAYLUS |
| Jeudi 5 Décembre | 9h à 12h CAYLUS | |
| Mardi 10 Décembre | 9h à 12h VAREN | 14h à 17h St ANTONIN |

L'OPAH, Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, s'applique sur le territoire du Pays Midi-Quercy en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Conseil départemental 82, Trois Communautés de Commune (dont la QRGa) et la Région Occitanie. Ce programme permet de mobiliser les aides financières pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé. Les aides sont toujours conditionnées par les ressources des propriétaires occupants et par la nature des travaux. Si votre situation familiale entre dans une des cases du tableau ci-dessous et que votre logement a besoin d'être amélioré, pourquoi ne pas prendre RV avec Monsieur Thierry Déjean?

critères de ressources maximum pour avoir droit à l'OPAH (1er janv2019)

| Nb de personnes dans le ménage | Ménages aux ressources très modestes (€) | Ménages aux ressources modestes (€) |
|--------------------------------|--|-------------------------------------|
| 1 | 14 790 | 18 960 |
| 2 | 21 630 | 27 729 |
| 3 | 26 013 | 33 346 |
| 4 | 30 389 | 39 958 |
| 5 | 34 784 | 44 592 |
| Par pers en plus | +4385 | +5617 |

La Mairie vous informe

Entretien des chemins



Rappel

Pour faciliter le passage de l'épareuse en bordure des chemins ruraux et communaux, il est souhaitable que les propriétaires des parcelles riveraines prévoient d'enlever tous les fils, barbelés, ficelles qui risquent d'endommager le matériel. Merci pour votre compréhension

Les articles D 161-22 et suivants du Code rural et de la pêche font obligation aux riverains d'élaguer les branches de leurs arbres qui empiètent sur le domaine public. Depuis 2 ans, Pour faciliter cette obligation et en alléger le coût, le Conseil municipal a acquis une tronçonneuse-perche. Sa mise en œuvre est confiée à notre employé communal ; l'aide des riverains et des utilisateurs des chemins sera sollicitée pour que ces travaux soient faits en toute sécurité. *bulletin n°22, octobre 2016*

L'ambrosie à feuille d'armoise

Originaires d'Amérique du nord, l'ambrosie s'est étendue sur tous les continents. En Europe elle est introduite à la fin du 19^e siècle. Très implantée autour de Lyon elle a progressivement gagné toute la région Rhône-Alpes, puis la Bourgogne et l'Auvergne et maintenant elle s'étend dans le nord et l'Occitanie.



Son pollen, dans certaine région, est le principal allergène devant même celui des graminées!

En milieu agricole, l'ambrosie se développe surtout dans les systèmes de cultures annuelles et plus particulièrement dans les cultures de printemps et les chaumes d'été. Après les récoltes d'été, quand cette adventice a le champ libre (c'est le cas de le dire!) , elle peut croître sans concurrence,

aidée par sa bonne résistance à la sécheresse. Certains spécialistes pensent que son extension vers le nord peut être mis en relation avec le réchauffement climatique.

Afin d'éviter l'émission d'un pollen abondant et très allergisant, le Ministère des solidarités et de la santé recommande à tous de surveiller et repérer la présence d'ambrosie dans son environnement et de tenter de détruire cette plante invasive.

L'Action sociale

La mairie dans le cadre de son action sociale
organise
pour tous les habitants de la commune

Une Fête de Noël

dimanche 15 décembre à 15heures

salle communale



Avec une projection vidéo
et l'aimable participation
de Christian Bedel,
le défenseur de la belle langue occitane,
suivie d'un traditionnel goûter pour tous.
et de la



**distribution
de colis de Noël
aux Anciens.**



La Gendarmerie communique:



ATTENTION AUX ARNAQUES

La gendarmerie de Saint Antonin Noble Val nous a informés qu'il y a sur notre territoire des personnes qui se présentent comme étant des agents EDF et extorquent de l'argent aux personnes vulnérables.

ATTENTION!

Octobre rose

Tous les ans, une grande campagne de sensibilisation sur le dépistage du cancer du sein est organisée dans toute la France sous le nom d' «octobre rose ». Depuis 15 ans déjà des efforts de communication sont faits et pourtant à peine une femme sur deux accepte cette prévention, 48% pour les tarn-et-garonnaises. Le cancer du sein est la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. À côté de cela, on sait qu'avec la mammographie on peut découvrir 90 % des cancers du sein lesquels sont de mieux en mieux soignés quand la maladie n'est pas découverte à un stade avancé, ce qui est commun à tous les cancers .



Maintenant en octobre, il est proposé une information globale sur le cancer à toute la population pour sensibiliser tout le monde.

Dépistage des cancers, plus d'infos :

05 63 91 77 80

L'Abbaye de Beaulieu

Dernières manifestations à l'abbaye avant la fermeture pour grands travaux . Réouverture en 2021.



Vendredi 10 octobre, 20h30

Concert en l'église abbatiale

Dans le cadre du Festival de l'Imaginaire (Maison des cultures du monde)

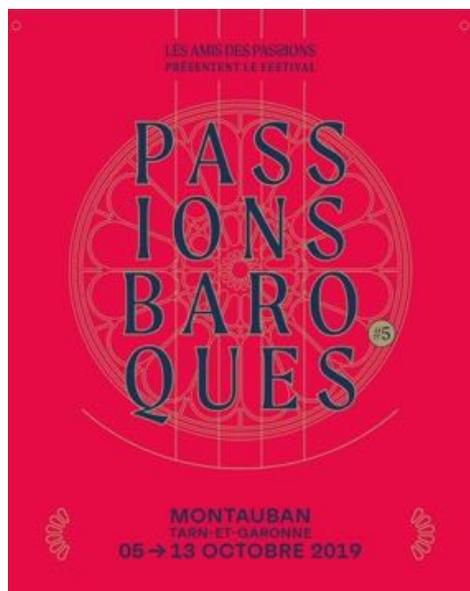
CHABAB TETOUAN – Musique arabo-andalouse du Maroc

l'orchestre Chabab Tétouan se compose majoritairement de jeunes interprètes virtuoses. Créée en 2012 , cette formation présente les instruments traditionnels :le luth

oud, la vièle à deux cordes rabâb, le tambour sur cadre târ, la cithare qanûn ainsi que le violon adopté depuis le 18e siècle. Fahd Ben Kiran a fondé son propre ensemble en s'associant à plusieurs instrumentistes de talent parmi lesquels : Ahmed Elmaai, Jamal Ben Allal, Anass Belhachemi et Bilal Elhaouaj.



Tarif :entrée abbaye. Prévoir plaid ou vêtements chauds



Dimanche 13 octobre, 15h

Concert en l'église abbatiale, **Gratuit**

Dans le cadre du festival Passions Baroques

CONFIDENCES MUSICALES

Tosca Rousseau, soprano

Nicolas Wattinne, théorbe

Ce duo nous convie à un voyage à travers l'Europe, entre Italie, France et Angleterre avec des œuvres de Monteverdi, Campra, Charpentier et Purcell.

Pour cette exploration, ces deux jeunes talents ont fait le choix de présenter des extraits d'opéras : L'Europe Galante, Médée, The Fairy Queen ou encore Le Couronnement de Poppée.

Vous pouvez suivre les actualités de l'abbaye sur Facebook :

abbaye de Beaulieu centre des monuments nationaux

Samedi 19 et dimanche 20 octobre

Monument jeu d'enfant Dubuffet, couleur et collage

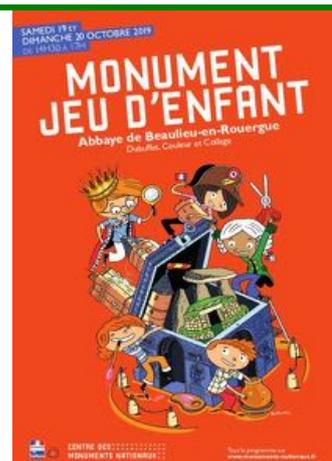
Dans le cadre de l'événement national Monument jeu d'enfant, le centre des monuments nationaux invite enfants et parents à partager un weekend d'activités ludiques et pédagogiques.

Il y a quelques mois, trois dessins collages de Jean Dubuffet (1901-1985) étaient découverts à l'abbaye de Beaulieu. Avec l'aide d'Élodie, animatrice du patrimoine, les enfants pourront créer des portraits à la manière de Dubuffet et découvrir l'art du collage et du dessin au feutre.



Entrée et animation gratuites pour les moins de 18 ans

Entrée au tarif réduit de 5€ pour un adulte accompagnant un enfant



Jusqu'au 31 octobre

L'exposition « Itinéraire de collectionneurs » présente une quarantaine d'œuvres emblématiques de la collection Brache-Bonnefoi dont certaines n'ont pas été exposées depuis de très nombreuses années d'autres sont inédites.

*Tarif entrée du monument: 6€,
5€ tarifs réduits,
gratuité pour les moins de 18 ans.*



Le coin des associations



L'association Echanges et Loisirs à Ginals accueille

le 3ème mercredi de chaque mois à partir

de 14h toutes les personnes qui souhaitent venir passer un après-midi convivial, à la salle communale

À partir du 1er novembre reprise du 4ème jeudi à 14h

Association ELG

Samedi 6 juillet

L'Association a accueilli la chorale Génération Mouvement de Savignac toujours bien appréciée par un public fidèle. Ce fut une agréable soirée estivale pour les amateurs de chants.



Dimanche 7 juillet

Ce 5ème vide-greniers organisé par l'Association s'est tenu à Lardailé, le long de la Mairie. Ce fut un vif succès, drainant nouveaux exposants et de nombreux chineurs, qui, nous l'espérons, auront trouvé l'objet original ou pratique.

Animations à venir: à vos agendas!

samedi 9 novembre repas d'automne

13 € pour les adhérents

18 € pour les non adhérents

*réservations: 05/63/24/14/35 HR
avant le 26 octobre*

Mercredi 19 décembre

après-midi créatif et jeux de société à la salle communale.

Chacun peut apporter des idées en vue de décorer les maisons pour les fêtes de fin d'année.



Réveillon du 31 Décembre 2019

Repas réalisé

par Brigitte et Frank BACH

Salle communale

Réservation avant le 26 novembre 05/63/24/14/35 HR



Comité des fêtes



Samedi 10 août, l'aligot a bien filé...

Les membres du comité des fêtes remercient chaleureusement tous les habitants qui participent à la réussite du repas champêtre de la commune.

Cette année encore, l'aligot a filé, l'ambiance était au rendez vous et nous avons dansé dans la bonne humeur !

Nous serons ravis de vous accueillir à nouveau l'an prochain !

Et si vous souhaitez vous investir avec nous dans les animations estivales de la commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou à venir lors de la prochaine réunion (courant janvier)

Contact : cdf.ginals82@gmail.com

Association Vallée et Co

Une très belle saison de guinguettes, nous sommes enchantés de votre enthousiasme et de vos remerciements !



Notre public s'est encore élargi, 770 adhésions ont été enregistrées sur ces trois mois, l'espace enfant s'est enrichi grâce à vos dons et nous avons investi une partie des recettes dans un système son et des lumières de scène pour votre confort et celui des artistes.

Le free-shop créé par Audrey et Émeline a également permis à ceux qui avaient oublié de s'habiller pour la fin de soirée de s'équiper pour rester confortablement.



Sarah avec sa Guinguette qui bouge nous a encore régalés les papilles cette saison, un grand merci et bravo à elle car la fréquentation variant entre 50 et 150 personnes la tâche n'est vraiment pas simple.

Pour terminer la saison sur une note différente nous vous proposons une dernière soirée samedi prochain le 12 octobre, **une soirée de contes sous la lune** (qui sera pleine le dimanche).

Ouverture du site à partir de 18h, nous avons la joie d'accueillir un trio de conteurs locaux, Evatika, Ninon et Marco Benard.

Ces trois conteurs vous accompagneront pour l'apéro (18h30), le repas (19h30) et pour le reste de la soirée (20h30) qui, si le temps le permet, se passera autour du feu avec quelques braseros .

Pour ceux qui ne veulent pas manger mais juste venir à la soirée c'est possible. Attention la buvette sera fermée pendant le temps du repas.

Le repas sera de saison avec:
soupe de potimarrons,
lasagnes végétariennes,
crumble
châtaignes grillées au feu de bois.



Evatika



Ninon



Marco

Emmanuel pour Vallée et Co.

Le repas est sur réservation, merci de vous inscrire

- par email ici: contact@vallee-et-co.fr

- par tél ici : 06 22 90 08 28 (laissez un message avec votre nom et le nombre de places demandées si vous tombez sur le répondeur.)

Association Paysages et Patrimoines

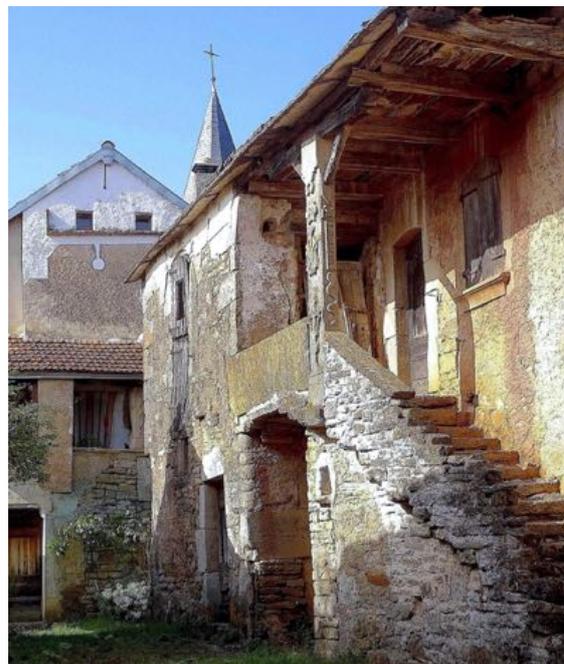
Les activités de l'association Paysages et Patrimoines ont été nombreuses et variées ce printemps et cet été.

L'association a guidé et commenté de nombreuses randonnées-découvertes sur la commune : 3 dans la vallée de la Seye et ses côteaoux, 3 sur le plateau de Saint-Igne et 8 autour de Begayne, les vallées de la Baye et du Jouyre et le plateau de Saint-Igne. Une cinquantaine d'habitants du Pays Quercy, Rouergue-Gorges de l'Aveyron ont participé à ces randonnées : les échanges d'idées et d'informations ont été nombreux et intéressants.



Ginaloises et amies au départ d'une rando

Des ginalois et ginaloises ont découvert un patrimoine qu'ils ignoraient.



St Igne, une maison à balet avec pilier sculpté

Ces randonnées vont se poursuivre cet hiver, découverte de patrimoines habituellement caché par les feuilles et ronciers et ce printemps par la découverte de la flore très riche de nos vallées et causses.



Le premier weekend d'août, l'association a réalisé l'exposition "Mémoires d'antan : autour du fromage en Rouergue" dans la salle des fêtes de Saint-Igne. Ce fut un succès avec plus de 100 visiteurs sur 2 jours 1/2.

Ces visiteurs ont redécouvert les modes de fabrication ancienne des 5 fromages rouergats : Roquefort, Laguiole, fromage de Rodez, cabécou et rebarba. La Dépêche a publié 3 articles élogieux sur cette exposition qu'honorèrent notre maire et plusieurs conseillers municipaux nous les remercions chaleureusement pour leur aide et encouragements.



Explications données par Alain Gilbert

La présentation a été suivie par une dégustation de fromages et de vins locaux et bios. Cette exposition est le résultat du travail commun des associations Paysages et Patrimoines du pays de Beaulieu et de la chapelle Saint-Clair de Verdun : on est plus efficace quand on unit nos efforts.



Magnifique pot à lait ou crème en bois sculpté

Paysages et Patrimoines participe aux réflexions menées par l'Office de tourisme sur le patrimoine, les activités nature et la promotion de notre "pays".

Vous pouvez suivre nos activités sur la page facebook de Paysages et Patrimoines en Pays de Beaulieu-en-Rouergue, ouverte ce printemps et déjà suivie régulièrement par plus d'une centaine de personnes très actives.

Fin novembre, nous organiserons une réunion d'information avec projections de photos du patrimoine de Ginals et discussion au sujet de ce patrimoine.

Cet hiver, nous nettoierons les chemins de nos circuits de randonnées (la végétation reprend vite sa place!) et nous aurons besoin de volontaires
renseignement: chez Jean
 au 05 63 26 31 75 (le soir après 20h))

Pour Paysages et Patrimoines du pays de Beaulieu,

Jean Cohenny





15
SAMU
LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT
Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17
POLICE
GENDARMERIE
Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18
SAPEURS-POMPIERS
Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide

114
NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES
Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS

MAIRIE:
Ouverture: Mardi et Jeudi matin
9h à 12h
Adresse: Lardailé
82330 GINALS
Tél: 05 63 65 44 77
E-mail: mairie.ginals.82@orange.fr
ginals.bulletin@hotmail.fr
Si vous voulez recevoir le bulletin municipal par internet, faites-vous connaître. MERCI